

Parler sereinement de son métier d'agriculteur



Mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2024

de 9h à 17h
à la Chambre d'agriculture 37

Parler sereinement de son métier d'agriculteur

Gagnez en sérénité et en efficacité pour ouvrir le dialogue sur un sujet sensible

2 jours

**Mercredi 11 et Jeudi 12
décembre 2024**

Public

Agriculteurs toutes productions,
conseillers Chambre
d'agriculture

Pré-requis

Aucun

Tarifs & Financement

98 € pour un contributeur
Vivea (être à jour de ses
cotisations MSA et sous réserve
des conditions de prise en
charge)

420€ pour un salarié
agricole* (possibilité de
remboursement à hauteur de
50% si l'employeur en fait la
demande auprès d'OCAPIAT et
selon les fonds disponibles)

420€ autre public*
(*formation susceptible d'être
financée par votre OPCO)

Intervenant(e)s

Cécile QUETGLAS, Directrice
relations parties prenantes et
dialogue sociétal au CNIEL

Repas non inclus

Objectif

Être capable de dialoguer sereinement avec un public non agricole en adoptant la bonne posture, en développant un message clair et compréhensible.

Contenu / Programme

Vous avez la responsabilité de nourrir les hommes 3 fois par jour, d'entretenir le territoire et de veiller sur vos animaux d'élevage. La population s'intéresse à tant de responsabilité ! Un repas entre amis, une réunion communale, une soirée débat, une visite d'école, un appel de journaliste, un voisin qui interpelle, un consommateur en cas de vente directe... Nombreuses sont les opportunités de parler de son métier et de ses pratiques.

Or, face au manque de connaissance et d'échange sur l'agriculture, face aux crises sanitaires et d'opinions traversées ces dernières années, les situations d'incompréhension, voire conflictuelles ne sont pas rares.

Pourtant, il est vérifié que l'on accepte mieux ce que l'on comprend : d'où la nécessité de communiquer et d'engager le dialogue !

Parler de son métier et de ses pratiques peut sembler simple, en réalité, ce n'est pas toujours chose aisée.

Vous apprendrez à :

- Distinguer la communication défensive de la communication pro-active et pédagogique.
- Élaborer des arguments simples et compréhensibles.
- Acquérir la posture de communicant.
- Se mettre à la place de notre interlocuteur.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, ateliers participatifs, réalisation d'interviews filmées, visionnage et analyse.

Modalités d'évaluations

Mise en situation durant la formation.

La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.

CONTACT RESPONSABLE DE STAGE / PRE-INSCRIPTION

CHARLENE RIBREAU

+33 (0)6 77 83 44 42 charlene.ribreau@cda37.fr

Ou Centre de Formation

+33 (0)2 47 48 37 34 formation@cda37.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales, accès aux publics en situation de handicap et règlement intérieur sont disponibles dans le livret d'accueil, sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr>, et disponibles sur demande.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner avant le 27/11/2024

Parler sereinement de son métier d'agriculteur

Le 11 et 12 décembre 2024 - 2 jours

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) :

N° SIRET :

Nom et prénom du participant :

Date et lieu naissance :

Adresse postale :

Code Postal : Commune :

Tél : Portable :

Mail :

Statut professionnel :

- Chef.fe d'entreprise agricole
- Conjoint.e collaborateur
- Salarié.e
- Cotisant.e solidaire MSA (préciser si cotisation Vivea prélevée ou non)
- En projet d'installation agricole
- Autre :

Avez-vous des attentes / besoins d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation (difficulté visuelle, handicap, ...)?

.....
.....
.....
.....

Je m'engage à participer à la formation

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à

Le

Signature,



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :

CHAMBRE D'AGRICULTURE - Centre de Formation
38 RUE AUGUSTIN FRESNEL
37170 CHAMBRAY LES TOURS
+33 (0)2 47 48 37 34

CREDIT D'IMPOT FORMATION

du dirigeant de TPE DOUBLÉ

(si moins de 10 salariés)

Par ex. pour 2 journées de formation
soit 14 heures,

vous pouvez bénéficier d'un crédit
d'impôt de :

14 h x 11,65 € x 2

= 326,20 euros

**C'est le moment d'investir
dans vos compétences !**

Contact :

Centre de formation

+33 (0)2 47 48 37 34

formation@cda37.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE

38 RUE AUGUSTIN FRESNEL

37170 CHAMBRAY LES TOURS



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Retrouvez toutes nos formations sur

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**

